

LES TROTTOIRS DU NET

La prostitution conquiert depuis quelques années le royaume de « l'open source ». Sur Internet, de nouvelles travailleuses du sexe, libérées de leurs macs, ont fait irruption. Les proxénètes ont également investi la toile et organisent la traite des êtres humains, sous couvert de petites annonces. En ligne, pas besoin de se cacher : il suffit de se fondre dans la masse. Enquête sur les trottoirs du web.

« Je m'appelle Lilia. Je suis à ta disposition pour des moments de détente, de massages, et de discussions sympathiques. » « Jessica une jolie masseuse de passage dans la ville. Je suis une fille très sexy et attentive. Je vous invite à passer un moment inoubliable et intense en ma compagnie. Gros bisou. »

L'orthographe est approximatif, la formulation presque toujours la même. Sur les sites de petites annonces, des centaines de propositions du même type sont disponibles.

Plus la peine d'écumer les ruelles sombres de la ville. Aujourd'hui, c'est sur le net que les filles vendent leurs charmes. En quelques clics, dans les rubriques bien-être, rencontres ou massages, on peut avoir accès à des jeunes femmes plus ou moins réelles qui tapinent sur la toile.

Combien de personnes : femmes et hommes, libres ou contraints s'adonnent à la prostitution grâce à Internet ? Si l'OCRTEH (Office central pour la répression de la traite des êtres humains) parle de 18 000 à 20 000 prostitués sur le pavé français, aucune donnée claire n'est disponible sur le nombre de filles qui utilisent Internet comme trottoir virtuel. Aucun non plus sur ceux qui en tirent profit : petits « proxo » et réseaux plus ou moins grands. On parle même de « chiffre noir ». C'est « *la délinquance qui existe, mais qui n'est pas appréhendée* », explique Frédéric Fèvre, procureur de la République de Lille. Le Nord est le quatrième département français le plus exposé au proxénétisme. Mais « *ce n'est pas la priorité* » de la justice. « *Ce n'est pas qu'on laisse faire le petit commerce, mais à partir du moment où on ne massacre pas des gens et qu'il n'y a pas d'exploitation ni de traite d'êtres humains, ce n'est pas un impératif* », affirme le magistrat. C'est pourtant sous son impulsion qu'une brigade spécialisée pour la répression du proxénétisme est née il y a un an à Lille.

Les enquêteurs du département parlent de quelques cas de proxénétisme sur Internet par an, tout au plus. La toile est pourtant devenu le nouveau terrain de jeu de la prostitution, et donc... des proxénètes. Des réseaux étrangers bien ficelés, des petites organisations locales, mais aussi les indépendantes : celles « *qui ne se voient pas sur le trottoir* ».

« Les filles qui se prostituent dans la rue ne sont pas sur Internet et vice-versa », explique une bénévole de l'association Autres Regards, qui assiste et milite pour la reconnaissance des travailleuses du sexe. « *Ce n'est pas la même chose. Dans la rue c'est moins cher, mais la prestation est plus courte aussi. Celles qui travaillent dans la rue ne s'imaginent pas être en*

appartement, car elles ont moins la possibilité de refuser un client, et les filles qui travaillent en appartement se sentent vulnérables et en danger dans la rue ».

Un phénomène qui s'est accentué depuis la loi de sécurité intérieure interdisant le racolage, mise en place par Nicolas Sarkozy en 2003. Depuis, *« beaucoup de femmes ont préféré la clandestinité. Certaines se sont prostituées dans des lieux plus cachés, plus insécurisants. D'autres ont choisi de se prostituer sur Internet »*, affirme Vincent Dubaele, responsable de l'antenne lilloise d'Entr'actes, un mouvement d'aide aux prostituées. Mais les associations préviennent : si les nouveaux modes de racolage changent, la réalité du plus vieux métier du monde reste la même. Sur le trottoir ou sur la toile, une majorité des filles sont forcées, par un mac ou par une situation économique difficile. *« Je n'ai jamais vu une fille se prostituer pour le plaisir »*, rétorque Bernard Lemette, coordinateur du Mouvement du Nid, association abolitionniste spécialisée dans l'accompagnement des prostituées.

ESCORTING OU PROSTITUTION ? « C'EST DE LA BAISE »

La prostitution reste la même. Ce sont les moyens d'en faire la promotion qui ont changé, insiste-t-on aussi du côté des services de police et de gendarmerie. Et puis sur le web, on gagne plus... Beaucoup plus. Contrairement à la fille de rue « bas-de-gamme » qui doit enchaîner les passes pour obtenir un salaire décent, sur Internet, la fille n'est pas une « pute », c'est une « escort », et les tarifs sont beaucoup plus élevés. Une nuit coûte en moyenne 1000 euros. Un aspect financier non négligeable pour ces jeunes femmes en galère, mères isolées, étudiantes ou sans emploi. Pourtant, *« que ce soit de la prostitution ou de l'escorting, au final, c'est de la baise »*, affirme Chloé.

Des grands yeux clairs, un bol châtain, une paire de sneakers et une petite gabardine, la jeune femme n'a rien du cliché de la péripatéticienne. Elle est « dans le milieu » depuis trois mois seulement et se prostitue plusieurs fois par semaine. L'étudiante de 26 ans dit avoir toujours été intéressée par l'industrie du sexe, mais avoue qu'elle n'aurait jamais franchi le pas sans un coup de pouce technologique. *« Internet, ça me permet de mieux gérer »*, assure Chloé, *c'est pas du tout la même façon de travailler. Sinon, ça aurait voulu dire être gérée par une agence ou être dans la rue. Je veux faire les choses par moi-même, toute seule. »* Sur ses annonces, elle ne poste aucune photo. Une sécurité supplémentaire pour éviter d'être reconnue, explique-t-elle. Comme Chloé, beaucoup de nouvelles venues choisissent Internet pour préserver leur anonymat le plus longtemps possible.

Pour la Police judiciaire de Lille, cette pratique est loin d'être sécurisante. *« Ça les protège de la vindicte populaire. Les gens qui les appellent sont de vrais clients et les petits rigolos sont tout de suite évincés »*, explique un enquêteur de la PJ. Problème. Si certaines filles parviennent à travailler en relative indépendance, une fois avec le client, elles sont seules. *« Seules et sans que personne ne le sache »*, insiste le chef du groupe de répression du proxénétisme. *« Avec Internet, tout est caché. »* Une façon de travailler qui isole un peu plus les prostituées et les éloigne des contrôles, mais aussi des associations. *« La prise de contact est plus difficile. Dans*

la rue, les filles sont plus accessibles, ce qui favorise le travail de proximité, le face à face permet de créer le lien », insiste-t-on chez Entr'actes. « Sur Internet, c'est plus facile de trouver les filles, mais pas de les approcher. »

DERRIÈRE L'ÉCRAN, L'ESSOR DES NOUVEAUX USAGES

La prostitution et le proxénétisme n'ont pas attendu l'ADSL pour changer de braquet. Pour le député UMP de Seine-et-Marne Guy Geoffroy, les « *Julots casse-croûtes de notre imaginaire* » – proxénètes occasionnels pour des raisons alimentaires – ont été relégués au placard depuis l'éclatement de l'URSS et l'arrivée de réseaux criminels organisés d'Europe de l'Est. « *La prostitution aujourd'hui, c'est 80 à 90% de femmes d'origine étrangère qui sont exploitées dans des conditions déplorables* », assure le rapporteur de la mission sur la prostitution en France pour l'Assemblée nationale.

Cette traite moderne des êtres humains s'orchestre aussi sur Internet, via des sites hébergés le plus souvent à l'étranger. Suisse, États-Unis, République Tchèque, les annuaires « *d'escorts* » s'installent dans des pays moins regardants, dotés d'une législation plus accommodante. « *Les délinquants vivent avec leur temps, on peut compter sur leur imagination* », constate le commissaire Rudy Lewandoski, à la tête de la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme de la PJ du Nord.

Créé en 2011 à Lille, le groupe de répression du proxénétisme remarque aussi l'essor de nouveaux usages. Les sites de petites annonces fourmillent d'offres très localisées. Réseaux modestes montés à la va-vite, couples libertins cherchant à « *mettre du beurre dans les épinards* », les petites entreprises de la prostitution fleurissent en temps de crise. « *Internet a facilité l'accès à certaines catégories pour qui la prostitution reste purement alimentaire* », témoigne un enquêteur.

Confirmation du côté du barreau lillois. « *Un nouveau type de proxénétisme se développe par le biais d'Internet, estime Maître Benoît Cousin, on voit de plus en plus de "salons de massage" qui se montent dans le Nord-Pas-de-Calais. Il faut pas grand-chose : un local quelconque, un clavier et un ordinateur.* » L'avocat pénaliste se souvient notamment d'un propriétaire de salon qui proposait des « *finitions mains* ». « *Il avait un petit site tout à fait sympathique qui occultait totalement le côté glauque des lieux, il n'avait même pas conscience d'être dans l'illégalité.* »

Sur le web pourtant, difficile de séparer ces « *Julots casse-croûte 2.0* » et les criminels de haut-vol. Le client, lui, ne voit que les filles, et les forces de l'ordre ne disposent pas des moyens nécessaires pour exercer une veille suffisante.

LE COMBAT IMPOSSIBLE

La toile ne se quadrille pas comme le trottoir, et les proxénètes technophiles restent largement hors du radar policier. « *Une procédure en lien avec Internet qui arrive sur nos bureaux, cela reste exceptionnel* », reconnaît Frédéric Fèvre. Le procureur lillois ne met pas seulement en cause les faibles moyens alloués en région pour la lutte contre la cyber-criminalité. « *Il y a aussi un manque de volonté de la part de l'ensemble des services de l'État*, ajoute le magistrat, *je n'ai jamais entendu un ministre de l'Intérieur dire qu'il voulait faire de la lutte contre le proxénétisme une priorité. On le fait dans d'autres domaines et on a des résultats : regardez la sécurité routière.* »

Les chiffres témoignent de l'échec de la répression. Entre 2006 et 2010 – dernières statistiques disponibles –, les faits de proxénétisme constatés par le ministère de l'Intérieur stagnent autour de la trentaine par an dans le département du Nord. Une situation comparable à l'ensemble du territoire national, où les cas observés oscillent faiblement autour des 450 chaque année. Stabilité étonnante, à l'heure où l'usage d'Internet se généralise en France et en Europe, et où les proxénètes s'engouffrent dans le boulevard offert en ligne.

Le commissaire Lewandoski ne s'en cache pas. À la PJ de Lille, « *pour l'instant, c'est la prostitution de rue qui occupe le service.* » La brigade a récemment démantelé un réseau de proxénètes Roms. À la tête de l'opération, deux cousins qui donnaient leurs compatriotes en pâture à des chauffeurs routiers sur un parking. Le Nord serait-il cantonné à une prostitution traditionnelle ? La PJ sait bien que non. « *D'autres filières existent sur la région, certains services nous ont demandé du soutien sur des réseaux qui prennent des rendez-vous sur Internet dans la région* », répond l'officier lillois.

Après un an d'activité, le groupe de répression du proxénétisme attend toujours de boucler son premier cas sur Internet. Unique dossier sur la soixantaine que traite le service lillois. « *Internet nous éloigne du contact physique entre le proxénète et la prostituée*, explique l'enquêteur, *or la base reste la même pour toutes les enquêtes : il nous faut un proxénète, des prostituées, des clients et de l'échange d'argent entre tout ce beau monde.* » Des critères difficiles à réunir quand les délinquants se cachent derrière une adresse IP étrangère et des portables prépayés achetés hors des frontières.

« *Nous disposons d'un arsenal législatif très complet pour lutter contre les proxénètes*, précise Myriam Quéméner, magistrate spécialiste de la cyber-criminalité, *les problèmes se posent sur le plan des procédures.* » Demander une commission rogatoire internationale, émettre un mandat d'europpéen, les outils existants restent complexes et difficiles à mettre en oeuvre.

Les réseaux ont aussi leurs astuces pour éviter les poursuites. Ils ont généralisé la pratique des « sex-tours ». Une petite annonce en ligne informe de la venue des filles en ville pour une semaine, et la caravane repart aussitôt. « *Si on déclenche une surveillance sur Lille et qu'on les retrouve la semaine d'après à Marseille, ça devient vraiment compliqué pour nous*, confie-t-on au Groupement de gendarmerie du Nord, *quand on démarre une enquête, on aime bien la finir*

chez nous. » Devant les complexités procédurales et l'impératif de hiérarchisation des délits, les militaires ont eux clairement établi leurs priorités : « *La lutte contre la pédophilie passe avant la prostitution* ».

Modernisé, le proxénétisme est pourtant plus dangereux qu'autrefois. « *La traite des êtres humains est au coeur des réseaux de crime organisé, assure Myriam Quéméner, il existe de nombreuses passerelles, notamment avec le financement du terrorisme.* » Depuis son tribunal de Créteil, la juge refuse le défaitisme et souligne les centaines de procès pour proxénétisme liés au crime organisé chaque année. « *L'OCRTEH (Office central de répression de la traite des êtres humains¹ assure un gros travail. Il y a pas mal d'affaires qui aboutissent même si cela demande beaucoup d'investigation. Ensuite l'important, c'est de prononcer des condamnations marquantes car les réseaux sont au courant de l'actualité judiciaire* », martèle-t-elle.

ABOLIR LA PROSTITUTION ? ET LE WEB ?

Des progrès insuffisants pour Bernard Lemette et le Mouvement du Nid. « *Le proxénétisme s'adapte toujours. Il s'est adapté au téléphone, au minitel, à Internet... Il a toujours une longueur d'avance sur la police* », assure-t-il. Catholique, son association s'inscrit dans la droite ligne de la loi Marthe Richard et de la fermeture des maisons closes en 1946. Les prostituées sont des victimes, la prostitution doit être abolie. « *Quels que soient les comportements, c'est toujours un piège qui se referme sur quelqu'un qui a des fragilités* », ajoute le conseiller, sur le terrain depuis 1964. « *Ça n'a rien à voir avec la pauvreté et la misère, on est dans la soumission, la domination, l'exploitation, c'est une forme moderne d'esclavage. Ce n'est pas une affaire de sexe, c'est une affaire de fric* ».

Une analyse partagée au Palais Bourbon, où personne ne souhaite légiférer spécifiquement sur Internet. En France, un homme sur huit a déjà eu recours à une prestation sexuelle tarifée d'après une récente enquête du Mouvement du Nid. Après une résolution votée en décembre 2011, Guy Geoffroy prépare maintenant un projet de loi pour responsabiliser tous les clients de la prostitution. « *Internet donne au client l'impression d'une relation contractuelle et privée, mais derrière la toile, ce sont des criminels de haut vol qui tirent les fils* », assène le parlementaire. L'élu de Seine-et-Marne rencontre régulièrement Najat Vallaud-Belkacem, secrétaire d'Etat au Droit des femmes, à propos de la rédaction du texte de loi. Objectif : une adoption avant la fin de la prochaine législature. « *Avec ou sans Internet, le client de la prostitution, c'est "M. Tout le Monde". Et "M. Tout le Monde" ne pense pas forcément à ce qu'il fait* », reprend Guy Geoffroy. « *Il va falloir responsabiliser le corps social pour qu'il prenne conscience qu'il enrichit des mafias au détriment des personnes prostituées.* »

En vigueur depuis 1999 en Suède, la pénalisation du client a obtenu des résultats. La prostitution de rue a diminué de moitié en dix ans. Mais le législateur scandinave a-t-il jeté un coup de froid sur la toile ? Là encore, pas de données officielles.

¹ Contacté pendant notre enquête, l'OCRTEH a refusé nos demandes d'entretien.

Punition ou pas, les habitudes des clients du Nord ont peu de chances de changer. A Lille, il suffit de trois clics et 20 kilomètres pour retrouver les Lilia, Jessica et autres « masseuses indépendantes » de l'autre côté de la frontière, en Belgique.

ENCADRÉ :

PROSTITUTION ET PROXÉNÉTISME : QUE DIT LA LOI ?

On les confond souvent. Mais, en France, seul le proxénétisme est hors-la-loi.

La prostitution n'est pas un délit. Elle est définie depuis 1996 par un arrêt de la Cour de cassation comme l'activité qui consiste « *à se prêter, moyennant une rémunération, à des contacts physiques, de quelque nature qu'ils soient, afin de satisfaire les besoins sexuels d'autrui.* » Les personnes prostituées sont considérées par la loi comme des « *victimes* ».

Le proxénétisme, lui, est prohibé. Il est interdit par l'article 225-5 du Code pénal qui réprime le fait « *d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ; de tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ; d'embaucher, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire.* »

Autrement dit, la France ne punit pas la prostitution en elle-même, mais interdit toute aide permettant à une personne de se prostituer, ainsi que d'en tirer profit.

ENCADRÉ :

QUELLE RESPONSABILITÉ SUR LA TOILE ?

Sur le Web, développeurs et sites Internet communautaires ne sont pas logés à la même enseigne.

Sur des sites grands publics comme Vivastreet ou d'autres noms de domaines plus spécialisés, n'importe qui peut accéder facilement à des petites annonces érotiques. Le racolage se cache le plus souvent derrière des propositions de « massage ». Mais ces sites ne rentrent pas dans le champ du proxénétisme : ils sont soumis à la responsabilité limitée des hébergeurs de

contenus. Ceux-ci doivent donc retirer les contenus « *manifestement illicites* » et coopérer avec la police lors d'une enquête.

En revanche, un développeur qui construit un site destiné à la publicité d'une prostituée tombe sous la définition générale du proxénétisme. En 2007, le tribunal de Bobigny a condamné un constructeur qui avait proposé ses services en toute connaissance de cause.

ENCADRÉ :

Pourquoi Sélena, prostituée depuis 15 ans, a choisi la toile

« Le bar à hôtesse, moi j'ai déjà assez donné. Ça ne me convient plus », affirme Selena, 38 ans, quinze années de prostitution au compteur. Avant de proposer ses charmes sur Vivastreet.fr, Selena a connu plusieurs réalités du métier : les agences d'escorting tenues par des proxénètes et les bars à hôtesse en Belgique. *« J'en ai même tenus »,* avoue-t-elle.

Dans son annonce, elle pose lascive en dessous noirs et bottes en cuir sur un bar américain. De ses atouts, elle ne dévoile qu'une poitrine volumineuse et des yeux bleus. Elle est sur le net depuis seulement deux ans. Après le décès de son compagnon, avec qui elle tenait un club libertin, elle a décidé de travailler en indépendante.

« Quand j'ai commencé, j'étais dans une "agence" », explique-t-elle. *« C'était eux qui faisaient ma publicité. Je n'avais pas le nom des clients, juste je me présentais, voilà... Ils prenaient une commission. »*

Aujourd'hui elle gère seule son agenda, le coût de ses prestations, sa communication et surtout ses clients. Elle n'a plus la pression d'un tenancier d'établissement, ni la concurrence des autres filles face auxquelles il faut *« toujours se mettre en avant »* raconte-t-elle. Désormais, *« contrairement aux bars à hôtesse, on vient me voir moi. »*

Sur son annonce, tout est fait pour faire craquer l'homme en mal de contacts. Comme nombre de prostituées, Selena est parfaitement aux faits des lois et sait déjouer la législation. *« Dans mon annonce, je ne mets pas de tarifs et je propose des massages de détente, un peu comme toutes les filles. »* Sur l'essor des petites annonces, elle est catégorique : *« Sur Vivastreet.fr, on ne met pas de photos dénudées, mais sur l'équivalent belge, c'est autorisé, donc on y retrouve les mêmes filles... Les annonces ne sont pas les mêmes, mais ça veut dire la même chose... Toutes les filles qui sont dans la section rencontres ou adultes proposent des massages sensuels. C'est sexuel et tarifé. »*